

## ERRATUM

### Appel à projets FEADER

## 15 millions d'euros pour soutenir la modernisation des exploitations agricoles de banane et de canne à sucre

Matinik, 4 jwen 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique lance l'appel à projets **Modernisation des exploitations agricoles en vue de l'autonomie alimentaire (hors CTEA) Plantation banane et canne à sucre- amélioration foncière- création et amélioration de traces** dans le cadre du Plan Stratégique National-Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), 2023-2027.

**Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2026, 12h.**

Il s'agit d'accompagner la modernisation des exploitations agricoles des filières banane et canne à sucre afin de renforcer la compétitivité et la résilience. Sont éligibles les agriculteurs et les groupements d'agriculteurs des filières canne et banane et le dispositif cible plus précisément :

- pour la filière banane, les exploitations disposant de plus de 20 hectares de surfaces déclarées en banane export
- pour la filière canne, les planteurs ne disposant pas de contrat de livraison avec l'unité sucrière du Galion

L'appel à projet est doté d'une enveloppe globale de 15 millions d'euros dont 10 millions dédiés à la filière banane et 5 millions à la filière canne à sucre. **Les projets sélectionnés peuvent bénéficier d'un soutien pouvant atteindre 65 % du coût total éligible.**

Cet appel à projets intervient dans un contexte marqué par une baisse des rendements agricoles, l'augmentation des coûts de production, les aléas climatiques ainsi que des difficultés croissantes de recrutement de main-d'œuvre.

**Le document de cadrage est disponible sur le site :** europe-martinique.com, rubrique Appels à Projets. **Les dossiers de candidature doivent être déposés sur dispositif 73.01-B dans la plateforme EURO-PAC <https://europac.europe-martinique.com/>.**

Pour toute information complémentaire, l'appui aux porteurs est disponible à l'adresse : [appui.europe@collectivitedemartinique.mq](mailto:appui.europe@collectivitedemartinique.mq).